

préoccupations pour la santé humaine et les effets environnementaux à l'extérieur de la ferme. Le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau s'avèrent des tâches importantes à accomplir qui sont fonction de la gestion adéquate des sols, des substances nutritives, des pesticides et des fumiers. Les producteurs, les transformateurs et les gouvernements collaborent de plus en plus afin de trouver des pratiques durables, et les agriculteurs canadiens adoptent actuellement des pratiques de gestion des terres plus durables. Mentionnons à titre d'exemple l'utilisation accrue de méthodes culturales qui réduisent l'érosion du sol. Entre 1981 et 1991, cette pratique, qui était presque inexistante, s'est répandue à environ le tiers de toutes les terres cultivées au pays.

Les forêts couvrent près de 45 % du territoire canadien et sont des éléments essentiels de l'environnement, de l'économie et de la culture du pays. Au cours des 25 dernières années, le secteur forestier a été le point de mire des efforts déployés en matière de développement durable. Entre 1975 et 1993 par exemple, la superficie récoltée a augmenté de 42 % et la superficie plantée ou semée, de 228 %. Toutefois, 68 % de la superficie récoltée se régénère naturellement. La pollution causée par les usines de pâtes et papiers a diminué, et les pratiques utilisées dans les régions boisées ont été révisées à fond dans le but de réduire l'impact de la coupe du bois sur les bassins hydrographiques et de protéger les régions vulnérables. Des progrès notables ont été faits dans le cadre de la Stratégie nationale sur les forêts afin d'améliorer l'aménagement forestier durable. Parmi les résultats, citons notamment la protection de plus de 12 % des forêts canadiennes au moyen de politiques ou de lois; l'élaboration, par le Conseil canadien des ministres des forêts, d'un cadre à caractère scientifique composé de critères et d'indicateurs pour l'aménagement forestier durable; l'examen et la mise à jour de politiques et de lois par les gouvernements; l'adoption de codes de pratique d'autoréglementation par les associations de l'industrie; et la mise au point de codes d'éthique, de normes et de

principes nationaux par la Fédération canadienne des associations de forestiers professionnels. De plus, un réseau des forêts modèles de taille utile a été établi dans les cinq principales écozones forestières du Canada pour mettre à l'essai les meilleures pratiques forestières durables. Néanmoins, il reste encore à faire, particulièrement des recherches sur la gestion des écosystèmes, l'évaluation de la coupe à blanc et de pratiques de rechange en matière de récolte de même que la promotion de l'aménagement forestier durable sur la scène internationale, y compris une convention internationale sur les forêts.

L'industrie canadienne des minéraux et métaux est le plus gros exportateur de minéraux au monde et elle contribue dans une large mesure à l'économie canadienne. Les procédés de mise en valeur des minéraux, notamment l'extraction, la fusion et l'affinage, peuvent avoir d'importantes répercussions environnementales, dont la perturbation de la surface ainsi que les rejets atmosphériques et liquides de produits toxiques et non toxiques. Dans le cadre de l'Évaluation des effets de l'exploitation minière sur le milieu aquatique au Canada (un processus regroupant divers intervenants), on a recommandé l'établissement d'une structure nationale de coopération pour la protection de l'environnement, y compris la révision d'un règlement, afin d'assurer une qualité uniforme des effluents déversés par les mines canadiennes.

Un régime réglementaire efficace et efficient, des progrès technologiques et des mesures volontaires de la part de l'industrie ont permis d'améliorer considérablement les pratiques minières. L'Association minière du Canada a adopté une politique environnementale qui engage ses membres envers le concept du développement durable. L'industrie a oeuvré activement à trouver des mesures non réglementaires pour s'attaquer à des problèmes environnementaux liés à l'exploitation des minéraux et pour faire participer des groupes réunissant divers intervenants. L'Initiative minière de Whitehorse est un exemple éloquent de cette dernière mesure. En 1994, les participants